

# PEINTRE APPLICATEUR REVÊTEMENT

Fiche FAST n° **06-05-15** | (28/02/2015)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

## Description de l'activité

Il assure les finitions intérieures (murs, plafonds, portes, radiateurs, menuiseries) et extérieures des bâtiments neufs ou en rénovation : par application manuelle ou mécanique d'apprêts, d'enduits, de peinture, de vernis ; la pose des revêtements muraux (papiers peints, tissus...) ; la mise en œuvre de divers éléments de décoration (corniches, rosaces, faux bois, faux marbre, trompe l'œil...).

Peut poser aussi des revêtements de sol (moquette, linoléum, ...) cf. → [fiche : Poseur Sols Souples](#) ; des verres à vitres cf. → [fiche : Miroitier](#).

Peut appliquer des peintures en façade : cf. → [fiche : Peintre Façadier](#)

Travaille généralement au sein d'une petite équipe (deux à cinq personnes), sous la responsabilité d'un chef d'équipe, d'un compagnon ou du patron artisan

- Approvisionne les matériaux avec des chariots « diables » (rouleaux de revêtements muraux, pots de peinture, sacs d'enduit, table à tapisser, décolleuse, échafaudage, machine à projeter ...) à l'étage, par les ascenseurs définitifs avec mise en service anticipée; Déplace ou protège l'ameublement. Nettoie le chantier au balai ou à l'aspirateur.
- Déplace ou protège l'ameublement, quand intervient sur un chantier avec des résidents.
- Installe l'échafaudage (PIRL, échafaudage léger en aluminium, échafaudage roulant) monté conformément aux règles de sécurité.
- Prépare minutieusement les supports, en enlevant les anciens revêtements, en colmatant les fissures; applique manuellement au couteau ou mécaniquement (pistolet airless) un enduit qui sera ratissé à la main, puis poncé après séchage : soit manuellement au papier abrasif ,soit mécaniquement avec une ponceuse sur chariot à bras mobile type « girafe » reliée à un aspirateur (évitant la fatigue de l'opérateur pour les plafonds et supprimant l'empoussièrement), dont il vérifiera l'absence de colmatage du filtre classe « M »
- Décolle le papier peint au grattoir ou à la décolleuse (électrique ou à gaz) ; lessive à la brosse ou à l'éponge les vieilles peintures à conserver ou à repeindre et rince à grande eau ; sinon les vieilles peintures sont grattées après avoir été ramollies au décapant ou avec un générateur d'air chaud < 450°.
- Adapte son outillage et ses méthodes de travail suivant les résultats attendus et en fonction du support.
- Applique la peinture (peinture acrylique en phase aqueuse sans COV) avec différentes

techniques :manuelles (rouleau : rouleau avec pulvérisateur évitant de tremper le rouleau dans le pot ou le seau ; brosse, éponges), en utilisant des servantes roulantes ou des porte-seaux pour les pots de peinture.

- mécaniques : pulvérisation de peinture par pression hydraulique (pompe airless avec roues gonflables de grand diamètre pour une meilleure stabilité et une facilité de déplacement avec un pistolet à rallonge) ;
- Technique utilisée pour des surfaces importantes et plutôt dans les bâtiments neufs inhabités ; la pompe d'alimentation doit fournir une pression située entre 160 et 200 bars ; doit vérifier le marquage de la pression sur le pistolet et le tuyau d'alimentation, et contrôler l'étanchéité de toutes les pièces de raccordement. Seuls les produits avec un point éclair (température à partir de laquelle un liquide peut s'enflammer au contact d'une source de chaleur) >21° doivent être utilisés pour éviter explosion et incendie
- Pour limiter les contraintes de manutention, les machines à projeter, l'enduit, et la peinture peuvent rester stockées dans un VUL stationné à proximité du chantier ( système Bag Process) ; la projection ( avec 2 pompes : une à enduit, l'autre à peinture pouvant fonctionner simultanément) peut se faire sur une distance de 80 mètres à partir du fourgon ; l'enduit et la peinture sont conditionnés dans des sacs plastiques étanches à l'intérieur de fûts en plastique de 140 litres ; après usage les sacs sont détruits et les fûts rendus pour être à nouveau conditionnés ( ce qui de plus limite en fin de chantier l'évacuation des pots de peinture utilisés) ; l'équipe charge dans le fourgon la quantité de produit nécessaire pour sa journée de travail et à l'arrivée sur le chantier n'a plus qu'à dérouler le flexible jusqu'au site à traiter.
- Peut poser des papiers peints, prépare la colle (poudre methylcellulosique + eau), coupe les rouleaux, après avoir pris les mesures nécessaires, utilise une encolleuse qui remplace la brosse à encoller puis pose le lé ; ajuste ses bords et l'applique sur son support à l'aide d'un balai ; les lés sont arasés à l'aide d'un cutter spécial papiers peints , et d'une règle la technique est similaire pour le tissu mural ou le sol souple ;dans ce cas, la colle est prête à l'emploi et s'étale à la spatule.
- Peut poser des revêtements incorporant des fibres minérales artificielles (FMA).
- Peut agraffer les tissus sur les thibaudes pour les revêtements tendus.
- Nettoie le matériel régulièrement , éliminant l'accumulation de charge lourde et inerte sur pinceau, rouleau , à l'aide d'une station de lavage mobile qui permet de nettoyer et sécher lors d'un cycle automatique < 1 minute 3 à 4 pinceaux ou brosses souillés ( peintures en phase solvant ou aqueuse) .
- Utilisation de seaux à peinture « Pull Liner » avec film pelable en élastomère évitant le nettoyage fastidieux des seaux à peinture et supprimant la consommation d'eau, l'utilisation de diluants et évitant le rejet d'eaux usées.
- Gère le tri et l'évacuation des déchets, matériels et matériaux ; nettoie (aspirateur très haute efficacité (amiante, plomb)) et range le chantier
- Doit posséder l'œil et le savoir-faire, pour bien utiliser les couleurs, harmoniser les diverses nuances, faire preuve de patience, minutie, d'habileté et de soin dans son travail.
- Dans de l'habitat ancien peut intervenir après formation:

Sur des matériaux contenant de l'amiante : sous-section 4, (plâtre, enduit, mastic, colle,

peinture...) dans le cadre d'activités autres que la démolition, le retrait et l'encapsulage ayant pour but le traitement de l'amiante en place (sous-section 3). Cette activité doit être confiée à une entreprise spécialisée (voir la fiche → désamianteur.).

Sur des peintures au plomb : un diagnostic de présence de plomb avant travaux sur les bâtiments construits avant 1948 doit être réalisé ; les peintures au plomb (Céruse, sulfate de plomb) se retrouvent souvent sur des supports métalliques ou en bois (volets, garde-corps, radiateurs, huisseries, grilles à barreaudage...) ; un décapage chimique (décapant bio) ou thermique : générateur d'air chaud < 450° seront privilégiés par rapport au décapage mécanique (grattage, grenailage, ponçage, sablage) plus générateur de poussières ; dans ce cas un travail à l'humide ou aspiration des poussières à la source est obligatoire.

Ventilation générale avec extraction de l'air pollué et entrées compensatrices d'air neuf ; nettoyage régulier de la zone de travail avec un aspirateur muni d'un filtre à très haute efficacité ; ramassage quotidien des déchets avant évacuation vers un centre de stockage / traitement spécialisé ; travaux réalisés dans des locaux vides et inoccupés.



## Exigences

- Conduite : VL
- Contrainte Physique : Moyenne
- Contrainte posturale : toutes positions, bras en élévation
- Contact Clientèle
- Coordination/ Précision Gestuelle
- Geste Répétitif : ponçage, enduisage

- Mobilité physique
- Multiplicité Lieux Travail
- Port EPI indispensable
- Travail en Equipe
- Travail Seul : artisan
- Travail Hauteur : échafaudage, PIRL
- Vision Adaptée au Poste : vision des couleurs

## **Accident du travail**

- Agression Agent Thermique : chaleur : décapage thermique air chaud
- Agression Agent Chimique : contact, inhalation : décapant, solvant
- Chute Hauteur : échafaudage, PIRL, cage escaliers
- Chute Plain-Pied : encombrement, surface glissante, escaliers
- Chute Objet : matériau, outil
- Contact Conducteur sous Tension : prise courant, rallonge électrique, décolleuse
- Emploi Machine Dangereuse : portative : ponceuse, décolleuse
- Emploi Outil à Main/Matériau Tranchant/Contondant : cutter, couteau peintre
- Emploi d'Appareil Haute Pression : pistolet airless
- Incendie : Produit Inflammable
- Port manuel de charge : seaux; peinture; échafaudage; sacs enduits.
- Projection Particulaire : corps étranger, produit chimique (décapant)
- Risque Routier : mission, trajet
- Travail Espace Confiné : pièce fermée : intoxication CO avec décolleuse Gaz

## **Nuisances**

- Manutention manuelle charge
- Hypersollicitation des Membres TMS
- Pigment Peinture (Nanoparticules) : : arsenic, chrome, cobalt, mercure, composés chrome VI (pigment anti corrosion dans certaines peintures)...
- Poussière Organométallique: Plomb : enlèvement de peinture plombifère en rénovation)
- Décapant/ Nettoyant/ Détergent : soude Caustique, Potasse...
- Hydrocarbure Aromatique Monocyclique : Solvant Pétrolier : Toluène, Xylène, White Spirit, essences spéciales
- Cétone Solvant Organique :
- Ethers de glycol
- Vernis / Peinture : Acrylique Phase Solvant ; Vinylique Phase Solvant ; polyuréthane
- Isocyanates
- Poussières Bois ponçage éléments en bois)
- Bruit si niveau d'exposition quotidien de 80dB (A) ou niveau de pression acoustique de crête de 135dB (C)

- Vibration Mains Bras si valeur d'exposition journalière rapportée à une période de référence de 8h: > 2,5 m/s<sup>2</sup>
- Amiante (enlèvement de peinture amiantée, colle, mastic en rénovation)
- Poussière Silice Cristalline : ponçage à sec de supports en béton
- Intoxication Oxyde Carbone) [64] : décolleuse papier peint à gaz en espace confiné.

## Maladies professionnelles

- Ulcérations et dermites provoquées par l'acide chromique, les chromates et bichromates alcalins, le chromate de zinc et le sulfate de chrome [10,] "Tableau MP INRS
- Affections professionnelles provoquées par l'arsenic et ses composés minéraux [20] "Tableau MP INRS
- Affections professionnelles provoquées par les iso cyanates organiques [62] "Tableau MP INRS
- Lésions eczématiformes de mécanisme allergique : lésions eczématiformes [65]
- Affections professionnelles provoquées par le cobalt et ses composés [70] "Tableau MP INRS
- Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel [84] "Tableau MP INRS
- Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail [57] "Tableau MP INRS
- Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes [69] "Tableau MP INRS
- Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante [30] "Tableau MP INRS
- Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante [30Bis]
- Affections dues au plomb et à ses composés [1] "Tableau MP INRS
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels [42] "Tableau MP INRS
- Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois [47] "Tableau MP INRS
- Affections provoquées par l'aldéhyde formique et ses polymères [43] "Tableau MP INRS
- Affection provoquée par aldéhyde formique et ses polymères : cancer naso pharynx [43 bis]
- Intoxication professionnelle par l'oxyde de carbone [64] "Tableau MP INRS
- Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline, des silicates cristallins, du graphite ou de la houille [25] "Tableau MP INRS
- Mycoses cutanées [46]
- Périonyxis onyxis : atteinte des doigts et des orteils [77] "Tableau MP INRS

## Actions préventives

## Mesures organisationnelles

- AMIANTE dispositions communes à toutes les activités (sous-section 4)
- BORDEREAU SUIVI DECHETS DANGEREUX :( BSDD) : Plomb
- BRUIT
- DECHETS GESTION
- DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE (DTA)
- DOCUMENT UNIQUE ÉVALUATION DES RISQUES (DUER)
- FICHE DONNÉES SÉCURITÉ (FDS)
- ORGANISATION PREMIERS SECOURS
- PENIBILITE
- REPERAGE AMIANTE
- RISQUE ELECTRIQUE
- RISQUE ROUTIER : TRANSPORT PERSONNEL / MATÉRIEL : VÉHICULE UTILITAIRE LÉGER (VUL)
- SECURITE INCENDIE
- TRAVAIL ISOLE / DANGEREUX
- TRAVAUX INTERDITS - REGLEMENTES JEUNES AGES DE 15 ANS AU MOINS / MOINS 18 ANS

## Mesures techniques

- AMIANTE-INTERVENTION SUR MATÉRIAUX AMIANTES (Sous- section 4)
- AMIANTE-INTERVENTION SUR MATÉRIAUX AMIANTES (Sous- section 4)
- BRUIT
- Chute Hauteur : Echelle, PIRL ...
- DECHET/ GESTION
- ECHAFAUDAGE/MOYENS ELEVATION
- ECLAIRAGE CHANTIER
- INSTALLATION HYGIENE / VIE (IHV)
- LUTTE INCENDIE
- MACHINE OUTIL PORTATIF ELECTROMECHANIQUE OU PNEUMATIQUE
- ORGANISATION PREMIERS SECOURS
- POUSSIÈRE GAZ FUMÉE VAPEUR
- RISQUE CHIMIQUE
- RISQUE ELECTRIQUE CHANTIER
- RISQUE ELECTRIQUE MACHINE/ APPAREILS / INSTALLATION
- RISQUE ROUTIER : TRANSPORT PERSONNEL /MATÉRIEL : VÉHICULE UTILITAIRE LÉGER (VUL)
- STOCKAGE / ETIQUETAGE PRODUIT DANGEREUX
- SUBSTITUTION AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX / CHANGEMENTS MODES OPERATOIRES
- TRAVAIL ISOLE /DANGEREUX
- VERIFICATION / MAINTENANCE EQUIPEMENTS TRAVAIL
- VIBRATION

## **Mesures humaines**

- ACCUEIL DES INTERIMAIRES ET NOUVEAUX EMBAUCHES
- EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI)
- FICHE D'EXPOSITION / ATTESTATION AMIANTE
- FORMATION AMIANTE (sous section 4)
- FORMATION INFORMATION BRUIT
- FORMATION AUX AUTRES RISQUES SPECIFIQUES
- FORMATION SENSIBILISATION A LA MANUTENTION
- FORMATION UTILISATION / MONTAGE ECHAFAUDAGE
- FORMATION MAINTIEN ACTUALISATION DES COMPETENCES SST
- FORMATION UTILISATION DES MATERIELS DE LUTTE CONTRE INCENDIE
- HABILITATION ELECTRIQUE
- HYGIENE CORPORELLE / VESTIMENTAIRE
- NOTICE ; FICHE DE POSTE D'INFORMATION DES SALARIES
- PENIBILITE
- SENSIBILISATION RISQUE ROUTIER

## **Surveillance médicoprofessionnelle**

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles